

Tout autre déchet destiné au centre de traitement de matériaux minéraux pollués ne figurant pas ci-dessous est soumis à une déclaration de "déchets spéciaux".

Entreprise remettante :		N° OMoD de l'entreprise remettante: (si disponible)	
Rue :		N° de téléphone :	
NPA/Lieu :		E-mail :	
Lieu de provenance du déchet :			
Période d'évacuation :	du	au	

TYPES DE DECHETS

Composition des déchets	Code OMoD	m ³	to
Balayures de routes	20 03 03 – 07 05 98		
Boues de forage issues de terrain naturel	01 05 04 – 01 05 08		
Boues minérales issues de procédés de fabrication industrielle	01 05 04 – 01 05 08 – 19 08 12		
Boues de centrale à béton	01 05 04 – 01 05 08		
Déchets de désableur dégrilleur	19 08 01 – 19 08 12		
Lavage de minéraux non-pollués	17 05 94		
Lavage de minéraux faiblement pollués	17 05 95 – 17 05 98		

Transport par l'entreprise ? oui non

N° d'immatriculation(s) du (des) véhicule(s) :

Si non, par quelle(s) entreprise(s) :

L'entreprise remettante certifie les données ci-dessus :	Timbre et signature de l'entreprise remettante :
Nom du responsable : _____	
Lieu / Date : _____	

Si les matériaux reçus sont non conformes à la présente déclaration, nous nous réservons le droit de les refuser, cas échéant de demander au remettant des analyses de ceux-ci, selon les critères de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), et leur évacuation dans un site approprié aux frais du remettant.